

RAPPORT D'ACTIVITES

Exercice 2020

Association
Conseil Citoyen



Présenté en Assemblée Générale, par
Vidéoconférence, le Vendredi 26 février 2021

14 rue Bernard Palissy – La Chapelle Saint Luc

Email: ccchanteraigneouest@gmail.com

Site web: www.conseilcitoyenchanteraigne.com

RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSEIL CITOYEN CHANTEREIGNE OUEST, EXERCICE 2020

SOMMAIRE

- 1- Cadre d'exercice
- 2- Introduction
- 3- Rencontres internes
- 4- Les actions mises en place
- 5- Participations aux activités de la Ville
- 6- Participations à d'autres activités
- 7- Perspectives 2021

CADRE D'EXERCICE

C'est la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 qui a permis de franchir une étape supplémentaire avec l'instauration d'une co-construction de la Politique de la Ville en s'appuyant sur la mise en place de conseils citoyens.

Les conseils citoyens sont des instances de concertation, de réflexion et d'élaboration des politiques publiques ouverts aux habitants, aux associations et aux acteurs locaux, qui seront les piliers d'une rénovation des pratiques démocratiques dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Chaque conseil citoyen comprend deux catégories de membres :

- des habitants du quartier concerné
- des représentants d'associations et/ou des acteurs locaux.

Notre conseil citoyen Chantereigne ouest est organisé en association et a été enregistré à la préfecture le 11 octobre 2016 sous le numéro W103004044, Siren 824 308 563 et enregistré au journal officiel sous le N° 128.

Depuis notre dernière assemblée générale ordinaire annuelle de l'année 2020, la composition de notre conseil citoyen se présente comme suit : 9 membres du collège habitants et 4 membres du collège acteurs locaux.

INTRODUCTION

L'année 2020 a été une année particulièrement compliquée pour le monde associatif de manière générale, et pour notre conseil citoyen en particulière, à cause de la pandémie de coronavirus. Malgré le contexte spécial lié à cette pandémie de COVID19 et les conditions de confinement, reconfinement et couvre-feu dans lesquels nous nous sommes retrouvés tout au long de l'année, notre conseil citoyen n'est pas resté observateur de la situation, mais plutôt, nous nous sommes impliqués dans la recherche de solution selon nos compétences, en mettant en place une « action de soutien solidaire aux personnes fragiles », afin de soulager un tant soit peu cette catégorie d'habitants, qui sont les plus fragiles d'entre nous.

Au cours des trois premiers mois de l'année 2020, avant l'avènement de cette pandémie de COVID19, nous avons pu organiser notre précédente assemblée générale annuelle, et avons participé à certaines activités organisées par notre ville, par Troyes Champagne Métropole et la préfecture. Nous nous sommes également préparés pour mettre en place notre projet intitulé «Prévention et Tri des déchets au sein des foyers » déposé pour l'appel à projet politique de la Ville de cette année 2020. Mais vu le contexte, nous avons demandé l'annulation de son financement par l'Etat et TCM.

Pendant le premier confinement, l'action de « soutien solidaire aux personnes fragiles » que nous avons mis en place, nous a permis d'aller vers cette frange de la population, et sur le terrain, nous avons fait le constat d'autres problématiques que rencontrent les habitants. Ne voulant pas rester insensibles aux difficultés constatées sur le terrain, nous avons souhaité apporter une réponse à travers un autre projet intitulé « **Soutien et médiation solidaire aux personnes fragiles et / ou en difficulté** » que nous avons élaboré et fait une demande de subvention pour l'appel à projet politique de la ville 2021.

Il faut noter que, pour avoir mis en place notre action à l'endroit des habitants en période de confinement, nous avons bénéficié d'une subvention spéciale sur appel à projet de la préfecture, d'un montant de 2500 euros, afin de nous permettre de continuer nos actions sur le terrain. Nous avons également reçu une subvention de fonctionnement d'un montant de 1000 euro de notre Ville.

L'année 2021 nous permettra de mettre en place certaines actions que nous n'avons pas pu réaliser en 2020, et surtout notre projet « Soutien et médiation solidaire aux personnes fragiles et / ou en difficulté » qui consiste à aller vers les habitants, pour leur apporter des solutions aux problématiques constatées lors de notre action en période de confinement, ceci, si le contexte sanitaire n'est pas défavorable.

RENCONTRES INTERNES

Afin de mener à bien nos missions, nous avons tenu plusieurs séances de travail entre membres du conseil citoyen. Une partie de ces séances a eu lieu en présentiel, mais la majorité de nos rencontres se sont effectuées en distanciel (vidéoconférence, communication WhatsApp et Email). Au total, 16 réunions ont été effectuées en plénière et par les membres du bureau.

Ces réunions avaient pour objectifs de :

- faire remonter les préoccupations des habitants et leurs besoins
- diffuser des informations locales, départementales et nationales concernant la Politique de la Ville, notamment sur les conseils citoyens
- réfléchir sur les actions à mettre en place en direction des habitants
- discuter et préparer les évènements organisés par notre Conseil Citoyen
- faire le point des actions menées et en cours
- se rapprocher des responsables en charge de la politique de la ville afin d'échanger sur la gestion interne de notre conseil citoyen et sur les questions liées au contrat de ville.
- Echanger sur notre participation aux réunions et activités organisées par la ville et d'autres structures
- définir les orientations de notre conseil citoyen

LES ACTIONS MISES EN PLACE

1- Action de soutien solidaire aux personnes fragiles en période de confinement

Au vu des directives sanitaires ordonnées par l'Etat durant la période de confinement, dès le 17 mars 2020, notre conseil citoyen s'est fixé pour objectif d'apporter son assistance en cette période difficile, aux personnes fragiles résidants dans la commune. Ceci en collaboration avec les services de la ville, notamment : le service de la Démocratie locale, le CMAS et le service de la Cohésion urbaine.

Pour ce fait, notre conseil citoyen a mis en place un dispositif de soutien solidaire aux personnes fragiles, en collaboration avec les services de la ville cités ci-dessus. L'objectif de cette action est d'aller répondre aux besoins alimentaires et médicaux des personnes considérées comme vulnérables (personnes isolées, porteur de handicap, + de 65 ans, malade, ...).

Ce partenariat a permis d'apporter une réponse rapide, notamment en réalisant des courses de premières nécessités, et des achats de médicaments pour les concitoyens chapelains.

- Début de l'action : 20 mars 2020
- Fin de l'action : 08 mai 2020
- Jours de courses solidaires : les lundis, mercredis et vendredis, même fériés.

- Nombre total de jours effectifs dédiés aux courses : 23
- Nombre total de courses effectuées : 57
- Moyenne de courses/jour : 3
- Nombre de conseillers citoyens qui sont intervenus sur le terrain : 6
- Nombre d'agents communaux qui sont intervenus sur le terrain : 5

Note sur le fonctionnement de cette action :

Après enregistrement par le CMAS des personnes souhaitant ce service, celui-ci transmettait les informations au Président du conseil citoyen Chantereigne.

A son tour, il assurait la gestion et l'organisation pour communication aux agents Ville/CMAS et Conseillers citoyens.

Les interventions débutaient les matins, aux jours dédiés aux courses.

Entre 10h et 12h, l'agent de la ville/CMAS se rendait au domicile de chaque personne afin de récupérer la liste de courses et/ou ordonnance. Ce temps permettait également d'échanger, discuter et ainsi, rompre l'isolement des personnes.

Dès 14 h, un conseiller citoyen, accompagné de ce même agent (Ville/CMAS), effectuaient les courses.

L'action a pris fin en raison de la reprise des activités professionnelles des membres du Conseil Citoyen, à la suite du déconfinement entrée en vigueur le 11/05/2020.

- Le 26 août, nous avons participé à une réunion bilan sur cette action solidaire aux personnes fragiles, en présence de tous les acteurs impliqués, notamment : Mme Beria du CMAS, Mme Christine Squive de la démocratie locale, Mr Abdelkader de la cohésion urbaine, Olivia Brulefert de la Politique de la ville et Mr Jean-Paul Braun 1^{er} Adjoint au Maire.

- Pour avoir un retour et les nouvelles des personnes bénéficiaires de cette action solidaire, le 11 septembre, Mme Christine Squive du service démocratie locale et Mr Josselyn Hounmenou, président du conseil citoyen ont effectué une visite chez les personnes fragiles qui ont bénéficié de ce soutien. Cette visite nous a fait révéler d'autres problématiques, et une grande détresse dans laquelle se retrouve une bonne partie de cette frange de la population.

2- Autres actions effectuées

- Nous avons fait don d'un montant de 150 euros au CMAS le 18 septembre pour soutenir les personnes fragiles. Il est important d'indiquer que notre conseil citoyen a lui-même reçu en don cette cagnotte de 150 euros au cours de notre action de soutien solidaire aux personnes fragiles, en période de confinement, de la part des Elus de la Ville, à travers monsieur Jean-Paul Braun, 1^{er} Adjoint au Maire. Cette cagnotte nous a été donnée pour aider certaines personnes fragiles à qui nous faisons des courses, qui seraient vraiment dans le besoin.

- Au cours de l'année 2020, nous avons enregistré la démission de notre trésorière, en la personne de Nadège Nacrier, à la suite de son élection en tant que conseillère municipale. Conformément aux textes qui régissent les conseils citoyens, ainsi que nos statuts, nous avons organisé une réunion le 9 décembre par vidéoconférence pour son remplacement. Madame Haoulata Oussenli Eli, membre, a été désignée nouvelle trésorière. Un procès-verbal a été rédigé pour acter la décision et déclaration de modification de dirigeants a été déposée à la DDCSPP, dont récépissé de l'acte nous a été adressé. Les formalités administratives de changement de trésorière à la banque ont été également effectuées pour faciliter la continuité de nos activités. Le 11 décembre, il y a eu passation de charges entre l'ancienne trésorière et la nouvelle.

PARTICIPATION A D'AUTRES ACTIVITES

1- Participation aux activités de la Ville

- Sur invitation et demande de la mairie, nous avons :
 - * recensé et participé au boîtage pour les personnes prioritaires de la ville devant recevoir les masques.
 - * participé à la distribution des masques aux personnes prioritaires.
 - * participé à la réunion pour la mise en place de l'action « quartiers d'été »

- Nous avons participé à la présentation des projets déposés dans le cadre de la programmation 2020 du Contrat de Ville, concernant le territoire chapelain, par Olivia Brulefert, Responsable de la mission Politique de la Ville et Anita Nobili, Sous Directrice Citoyenneté et Vie de l'Enfant.

- le 17 juillet, sur demande des membres du bureau de notre conseil citoyen, nous avons effectué une rencontre avec Mme Anita Nobili, Sous Directrice Citoyenneté et Vie de l'Enfant, précédemment en charge de la politique de la ville, pour évoquer certains aspects sur le bon fonctionnement de notre conseil citoyen.

- le 11 décembre, nous avons effectué une séance de travail avec Mme Olivia Brulefert, dans le cadre du dépôt de dossier de notre projet sur l'appel à projet politique de la ville 2021

2- Participation à une étude réalisée par les étudiants de l'Ecole de l'Urbanisme de Paris

- Sur demande de Mme Anita Nobili, nous avons participé à la réalisation d'une étude sur l'urbanisme transitoire, menée par les étudiants du Master Habitat et Renouvellement Urbain de l'Ecole d'Urbanisme de Paris, qui sont en partenariat avec Troyes Champagne Métropole.

3- Participation à des réunions organisées par la préfecture

- Sur invitation de la préfecture, un membre de notre conseil citoyen a participé à une réunion devant permettre à la rédaction d'un livre blanc sur la sécurité intérieure.

- le 11 février, nous avons participé à la DDCSPP, à un échange sur les projets pour lesquels seul la CGET est sollicité

- le 22 juin nous avons participé à une audio conférence organisée par la DDCSPP sur « le plan quartiers d'été 2020 »

4- Activités au niveau de Troyes Champagne Métropole – Politique de la Ville

- Nous avons participé à la séance de restitution au COTECH le 15 octobre à TCM

- Nous avons participé le 25 juin à une réunion en présentiel, micro-diagnostic du TCM

- Du 15 au 23 janvier : Participation des membres du conseil citoyen aux COTECH « auditions » sur la présentation des projets dans le cadre de l'appel à projet politique de la Ville 2020.

5- Activités sur le plan national

- Sur demande de Monsieur Julien Bastide, responsable en charge de la gestion du site internet des conseils citoyens de France (www.conseilscitoyens.fr), nous avons animé une vidéo-conférence pour présenter notre « action de soutien solidaire aux personnes fragiles en période de confinement ». Une visio-conférence qui a enregistré la participation de certains conseillers citoyens de plusieurs villes de France.

PERSPECTIVES 2021

Vu le contexte actuel, et ne sachant pas comment la situation sanitaire liée au COVID19 va évoluer, nous souhaitons nous concentrer sur notre nouvelle action de « **Soutien et médiation solidaire aux personnes fragiles et / ou en difficulté** » dont nous avons déposé de demande de subvention pour l'appel à projet politique de la ville 2021, tout en espérant que les conditions soient favorables pour sa mise en œuvre.

Nous pensons également continuer la tenue de nos permanences habitants, la participation à des formations pour nos membres, et la participation à une action culturelle à laquelle les membres de notre conseil citoyen vont participer avec les habitants.

Résumé de notre projet « Soutien et médiation solidaire aux personnes fragiles et / ou en difficulté » :

L'objectif de cette action est d'apporter de l'assistance aux personnes fragiles, ainsi qu'à des familles qui rencontrent diverses difficultés dans leur vie quotidienne, ne sachant pas quelles démarches effectuées afin de trouver des solutions, et qui se retrouvent ainsi en isolement et en détresse. Il s'agit en particulier d'habitants du quartier prioritaire Chantereigne, puis élargi dans la ville. Cette action sera menée en partenariat avec les services de la ville.

Cette nouvelle action permettra d'apporter des réponses, notamment :

- En réalisant des courses de premières nécessités, et des achats de médicaments pour les concitoyens chapelains fragiles.
- En accompagnant et en orientant les familles vers les structures appropriées pour les démarches administratives ou autres, en cas de besoin.
- En accompagnant et en orientant pour accéder à des sorties culturelles.
- En accompagnant et orientant pour acquérir des connaissances à l'utilisation des outils numériques en cas de besoin.
- En facilitant l'intégration des habitants et en créant le lien entre habitants et le conseil citoyen.
- En suscitant l'intérêt d'autres habitants pour participer aux activités de la Ville en rejoignant le conseil citoyen.
- Le nombre total de bénéficiaires attendus : 250